

Réalisation de la nouvelle carte d'adhérent

Le conseil d'administration de l'Association des AET, lors de sa réunion qui s'est tenue à Paris le 15 février 2008, a pris acte de la décision du bureau de procéder au remplacement de la carte d'adhérent, actuellement réalisée sous format papier, par un modèle plus moderne du type « carte bancaire ».

Ce modèle reproduit ci-après a reçu l'adhésion de tous les administrateurs présents. Les cartes seront distribuées aux adhérents à partir du mois de mars 2008.



Le recto de la carte comporte les références permanentes de l'adhérent. Il est indiqué en bas que « *La qualité d'adhérent est subordonnée au paiement de la cotisation annuelle* ».



Le verso de la carte comporte la dénomination complète et les références de l'Association avec, en fond, les insignes des écoles disparues et en activité.

La carte de 85 mm par 54 mm est en matière plastique, ses coins sont arrondis. Sa réalisation a été menée à bien par Alain Boyer (AI 55-65).